UNIVERSITE
un quartier, des vies

N° 1 mars 2002

"Il faut passer de l'extension du quartier d'affaires de la Défense à une conception de la ville pour ceux qui y vivent ou y travaillent !"

Porto Alegre sur Seine

Texte rédigé par un collectif d'habitants et de salariés du quartier

Il y a 50 ans, notre quartier c'était surtout des usines bordant une voie de chemin de fer, des terrains vagues, de vieux immeubles et quelques pavillons. Ce qu'à l'époque on appelait la zone. A 2 pas - là où il y a maintenant la préfecture, le parc et des immeubles de bureaux - les baraques du bidonville subsisteront jusqu'au début des années 70, avant que ses habitants ne soient relogés dans des cités dites de transit pour 10 ou 20 ans .

En quelques années, de 1955 à 1965, le quartier aura été complètement bouleversé. La faculté remplace le site militaire, les cités Berthelot et Provinces Françaises mèlent HLM et copropriétés dans une architecture uniforme à plans standardisés, les 3 barres Anatole France sortent de terre. Chacun de ces ensembles est

... de 1955 à 1965, ce quartier aura été complètement bouleversé ...

conçu comme une unité, avec ses propres équipements et services commerciaux. La liaison avec le reste de la ville, surtout pour les Provinces et Anatole France, est réduite au minimum. La construction des grandes bretelles autoroutières jetées là sans la moindre considération pour les habitants (on a pris plus de gants pour faire passer la A 86 à Rueil et La Celle Saint- Cloud !) ajoutera encore à leur enclavement .

La A 14, mur quasi infranchissable dont la construction avait déjà été commencée, devait rendre ce morcellement définitif. Cet ouvrage a finalement été détruit . Nous l'avons échappé belle.

Aujourd'hui les terrains libérés par l'enfouissement partiel de la A14 peuvent servir à relier au lieu de séparer, à construire des bâtiments abritant des logements, des services, des activités économiques. Pour nous c'est une chance à ne pas gâcher. Certains s'opposent à ce projet par

Aujourd'hui les terrains libérés peuvent servir à relier plutôt qu'à séparer ...

crainte de la densité. Mais peut-on laisser plus longtemps le no-man's land actuel qui défigure notre quartier ? Et, surtout, ne voient-ils pas qu'il y a des besoins importants en logements à satisfaire dans les années qui viennent.
Pour les personnes âgées, dont le logement n'est pas ou ne sera pas toujours adapté, pour les jeunes couples qui s'installent, les familles qui veulent plus de place, pour des immigrants qu'il faut accueillir dans des conditions correctes, pour ceux et celles qui veulent devenir propriétaire de leur logement .

Mieux vaut que ces logements soient construits dans des endroits bien situés et bien équipés en transports, comme le nôtre. Cela multiplie les choix de vie, au travail, pour les études, les loisirs, la vie privée. C'est aussi cela la qualité de vie.

Pourquoi ce journal ?

Les citoyens doivent participer et se faire entendre !
Afin de faire vivre cette démarche nous avons décidé l'édition d'un journal . Ouvert à tous les intéressés , il fera circuler l'information , les avis et donnera la parole .
Notre ambition est d'aider ainsi à bâtir ensemble un morceau de ville beau et agréable à vivre , quelque chose dont les habitants et ceux qui travaillent soient fiers.

Sous l'arche, la ville	2	Le plan	4	Comment participer	5
De l'Epad à l'Epasa	3	A vous la parole	5	Réunion publique	6

Suite page 1

Si la zone d'aménagement SEINE-ARCHE est pour nous une chance, si l'état a accepté en 2000 d'y associer la commune avec la création d'un établissement d'aménagement commun, rien ne garantit la réalisation d'un projet de qualité .

Comment y parvenir ?

1 - Nous souhaitons que ceux qui habitent, ceux qui travaillent et étudient sur le quartier soient informés individuellement à chaque étape et soient appelés à se prononcer. A notre époque un bâtiment se construit en quelques mois. Mais le temps de la démocratie est souvent oublié du calendrier des techniciens et des décideurs.

2 - Nous souhaitons que les projets nouveaux tiennent compte de ce qui existe, qu'ils aident à améliorer les liaisons et les services existants, notamment les services publics.

3 - Nous souhaitons qu'on investisse aussi dans les bâtiments et les logements déjà construits afin qu'ils répondent mieux à l'évolution des besoins et non qu'on les laisse vieillir. Dans ce but, il faut un diagnostic précis sur ces bâtiments, leurs défauts et leurs qualités, les adaptations possibles .

4 - Nous souhaitons que les logements à construire profitent largement aux Nanterriens et aux Nanterriennes, qu'ils soient en HLM ou non.

5 - Nous souhaitons qu'on profite de ces projets pour multiplier les actions d'insertion pour les jeunes sans qualification ou sans emploi, dès la phase de conception jusqu'à la réalisation .

Ecrivons la suite ensemble .....

Sous l'arche, la ville

Par Guy Burgel, professeur à l'université Paris X

La mise en place de l'Établissement Public d'Aménagement Seine-Arche constitue un formidable enjeu pour les quartiers de Nanterre, notamment les Provinces Françaises, Berthelot et Anatole France. Associant l'État et la municipalité c'est une double chance de solidarité nationale et de proximité territoriale pour une zone que les hasards de l'histoire et de géographie ont trop souvent traitée de façon morcelée, au gré des coupures d'infrastructures ferroviaires et routières, d'équipements et d'établissements autonomes (l'Université, la prison), finalement de décisions moins autoritaires que prises isolément. Double chance, à condition que quelques écueils majeurs soient bien localisés, et évités.

1°) Le périmètre de la Zone d'Aménagement Concerté Seine-Arche est en dentelle, ou en peau de léopard, évitant soigneusement toutes les zones construites des résidences et de l'Université, notamment. C'est une garantie que l'aménageur ne touchera pas à ces zones. C'est un danger pour le nécessaire traitement cohérent de l'ensemble bâti et à bâtir. Une ville n'est pas seulement la somme de ses unités.

2°) Le territoire de l'Université est au centre du dispositif. Or c'est une non-ville, pas seulement par l'autorité qui la gère, mais par la disposition présente et future des bâtiments, si l'on en croit le plan d'aménagement du campus. Ce n'est pas un gage de pénétration réciproque et nécessaire de l'Université et de la ville, donc de services et de sécurité pour tous les utilisateurs.

3°) L'aménagement de Seine-Arche prévoit - et c'est bien - une mixité urbaine entre types de logements, entre logements et emploi. Ce n'est pas suffisant pour assurer l'employabilité des habitants du quartier en situation de précarité. Des conditions analogues, notamment à la Plaine-Saint-Denis, ont pu engendrer un sentiment de frustration supplémentaire pour les laissés pour compte de la croissance. Il est donc nécessaire d'accompagner le développement économique d'une réflexion et d'une action sur la formation, et sur la création d'emplois de qualification faible ou moyenne, notamment dans le tertiaire de proximité, susceptibles d'offrir au moins à terme une solution pour les plus défavorisés.

4°) Les projets prévoient la reconstruction de la gare de Nanterre - Université, et l'arrivée du tramway. C'est bien, à condition que les emplacements prévus n'accentuent pas les coupures urbaines déjà évoquées et qu'on n'oublie pas dans des aménagements de détail des problèmes d'échelle régionale. À cet égard, le maintien de l'interconnexion de la ligne A, vers Cergy et Saint-Germain, à Nanterre Préfecture est un non sens, alors que tout avait été prévu dans le plan initial du RER pour qu'elle soit à Nanterre Université : la mobilité est la clef des problèmes de développement urbain harmonieux.

Sur tous ces points, la vigilance et l'action des habitants peuvent être décisives et sont nécessaires pour infléchir les prises de conscience et les décisions des élus et des techniciens.

CONTACTS
Par courrier :
Eric Le Lann
11, allée Descartes
92000 Nanterre
Par téléphone :
Annabelle Skowronek - Pcf
01 55 69 10 70

L'état et la commune ont signé en mai 2000 un protocole concernant l'aménagement de la Seine à l'Arche

Les objectifs fixés :

- mettre en synergie les pôles existants (université, préfecture) entre eux et leur environnement
- réaliser un aménagement paysager qui soit cohérent et diversifié
- désenclaver les quartiers
- améliorer la qualité de vie des habitants et des salariés en assurant une mixité fonctionnelle et sociale
- mettre en cohérence la programmation des logements avec la réalisation des équipements publics

Le programme :

- bureaux : 205 000 m²
- logements : 232 000 m² dont 35 à 40 % seront sociaux
- activité/recherche/commerce/équipement: 93 000 m²

Ces chiffres sont en m² de surface hors œuvre nette et ne comprennent pas les équipements de proximité (scolaires, sociaux, culturels, sportifs ou autres)

Les engagement des différents partenaires :

- A86 réalisation de l'échangeur et de sa couverture " au droit des quartiers Rouget de l'Isle et Anatole France "
- démolition des viaducs de la RN 314 de 2001 à 2003
- reconstruction de la gare Nanterre Université et déménagement des ateliers RATP
- réalisation du tramway reliant Colombes à La Boule en interconnexion avec la gare Nanterre Université
- réalisation du parc des Bords de Seine

Délais de réalisation :

- de la Défense et l'avenue Joliot-Curie : 2003-2007
- de l'avenue Joliot-Curie vers la Seine : 2007-2010

Pour recevoir le journal et les compte-rendus des réunions. Laissez nous vos coordonnées au :
01 55 69 10 70
en précisant « quartier Université »

Où en sommes nous ?

En décembre 2000 est né l'EPASA - Etablissement Public d'Aménagement Seine Arche - Celui-ci remplace l'EPAD- Etablissement Public d'Aménagement de la Défense - pour ses prérogatives d'aménagement sur Nanterre.

L'EPASA est doté d'un conseil d'administration dans lequel les représentants de l'état et des collectivités sont à parité.

Le Maire de Nanterre préside le CA, composé de :

- 6 élus de Nanterre
- 1 représentant du conseil général
- 1 représentant du conseil régional
- 8 représentants de l'état.

Son siège est situé rue des trois Fontanot à Nanterre.

Depuis quelques mois, 3 équipes de concepteurs travaillent à l'élaboration des grandes lignes qui vont définir le projet d'aménagement.

⇒ **Pour la phase 1 (avril 2002) :**

Les équipes travaillent en commun, pour un document programme qui sera soumis à un comité de pilotage élargi à des représentants des bailleurs, de Paris X, de la Ratp, de la Sncf et des associations d'habitants (*Aberpa - Acri Liberté - Unis Vers Cités)*

⇒ **La phase 2 (juillet 2002) :**

Consistera pour chaque équipe à définir un projet d'aménagement. Une concertation avec les habitants et les usagers est annoncée. Il faudra y veiller !

De l'EPAD à L'EPASA, la mission principale a changé : il ne s'agit plus de l'extension du quartier d'affaires, mais de l'aménagement de Nanterre, entre la Seine et l'Arche.

Cela concerne les infrastructures (routes, transports collectifs), les services publics, la construction de logements et de locaux d'activité. Cependant la mobilisation de l'argent reste au coeur des enjeux. les habitants et salariés ont donc tout intérêt à intervenir pour que soient pris en compte leurs besoins et attentes.

ZONE D'AMENAGEMENT SEINE ARCHE

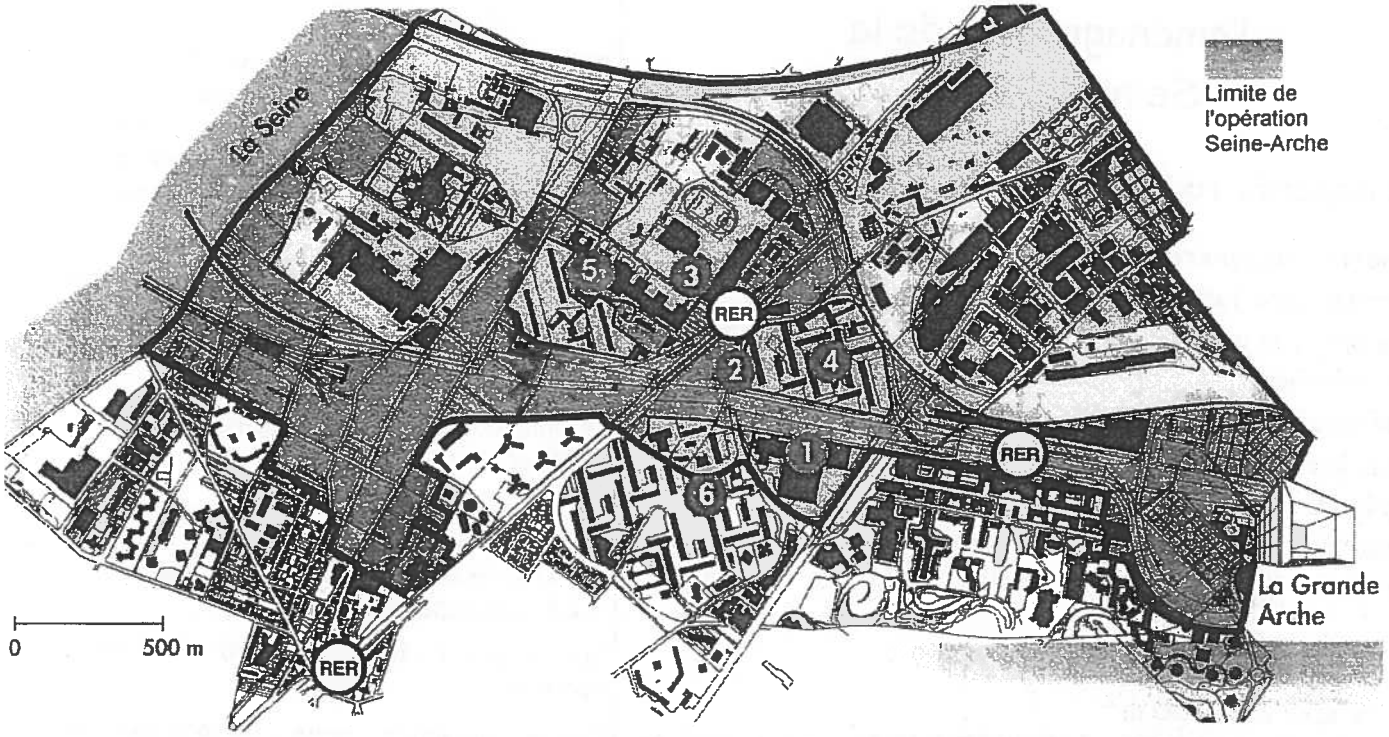

Légende

1. Le centre administratif, Préfecture et Conseil général
2. La gare Nanterre U
3. L'Université Paris X
4. Les Provinces Françaises
5. Anatole France
6. Marcellin Berthelot

On peut voir sur ce plan le périmètre officiel de l'opération dite « d'intérêt national ». Le découpage, que nous voyons, confirme la mise « hors périmètre » des quartiers d'habitat existants. Cela va bien entendu poser d'importantes questions pour la prise en compte et les financements des nécessaires transformations de ces quartiers.

Pas toujours facile, de lire un plan ou une maquette ! Mieux vaut le faire ensemble pour y voir plus clair !

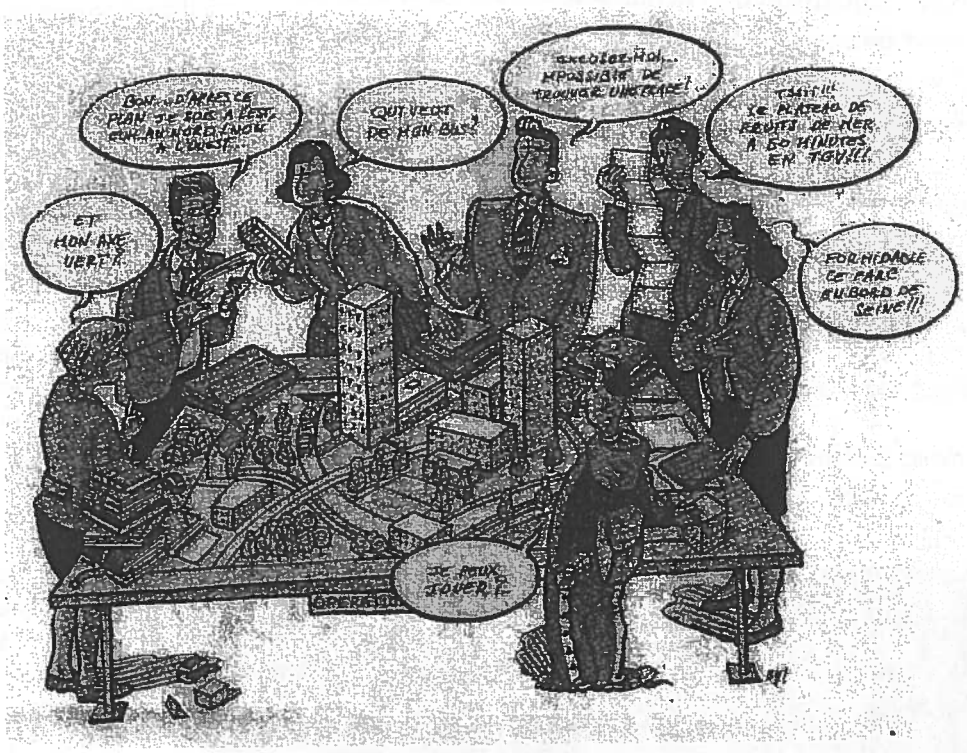

Vie du quartier : à vous la parole

Qui veulent-ils protéger ?

Une fois encore nous assistons à des actes de vandalisme gratuits. Cette fois là ont été incendiés les locaux de l'ANPE. C'est monnaie courante chez nous, à chaque fois qu'il y a une intervention policière dans le quartier des provinces françaises : de retour nous aurons des voitures ou des immeubles endommagés, des services d'utilité publique incendiés. Comme nous assistons à des actes policiers toutes les semaines, nous sommes obligés d'être confrontés à cette réalité.

A cette violence, presque quotidienne, vient s'ajouter une autre violence, que nous subissons pendant tout la journée : la vente de la drogue. Certains politiques veulent nous faire croire que la faute vient du côté de la fac et des étudiants, avides consommateurs de stupéfiants. D'autres que la situation n'est pas si dramatique que ça. Les politiques veulent protéger qui?

Je pense plutôt que nous avons un problème de fond dont les politiciens ne veulent pas entendre parler : une loi inadaptée à la société. Imaginons pour la vente du tabac le même scénario et, pourquoi pas, pour la vente d'alcool. Imaginons des gangs s'entretuant pour conserver ses parts de marché au coin de la rue.

Arrêtons cette hypocrisie. La vente légalisée et contrôlée des drogues douces ... peut apporter la sérénité et la tranquillité ...

Le tabac est en vente libre ainsi que les boissons alcoolisées. Les lois du marché sont, dans ce cas, sans doute beaucoup plus adaptées à la société que cette attitude d'autruche qui nous plonge dans une réalité pas trop loin de la jungle. Je ne pense pas que la consommation du tabac et l'alcool soit moins dangereuse que la consommation des drogues douces.

Arrêtons cette hypocrisie. La vente légalisée et contrôlée des drogues douces et une politique répressive plus sévère pour les trafiquants des drogues lourdes, peut nous apporter la sérénité et la tranquillité que nous tous souhaitons pour nos quartiers.

Le problème de l'insécurité que nous vivons actuellement est aussi une conséquence de l'enclavement de notre quartier. Je constate encore une fois que les politiques n'ont pas voulu nous donner une chance de participer activement à cet énorme chantier, de l'aménagement de la Seine Arche.

Le quartier doit faire partie du périmètre d'aménagement de la Seine à l'Arche.

Au contraire ils ont laissé le quartier hors du périmètre d'aménagement, comme ça ils sont sûrs de pouvoir nous dire que nous ne sommes pas directement concernés. Ils ont oublié notre détermination. Messieurs les politiques, pourquoi avez-vous peur de venir discuter avec nous du périmètre d'aménagement de la Seine Arche?

Les habitant(e)s des provinces françaises veulent être entendus et participer activement dans aux discussions et décisions de l'aménagement de la Seine à Arche. Pour nous cette participation active est vitale, elle est le seul moyen pour changer un quartier malade.

Hugo Ferraz.

Ce journal a été réalisé par un groupe de travail largement ouvert à celles et ceux qui habitent le quartier ou bien y travaillent.

C'est une initiative prise par les communistes du quartier de l'université, qui ont aussi pris en charge matériellement et financièrement l'édition du 1er numéro de ce journal. Mais sa rédaction a été partagée par d'autres participants

Le numéro 2 vous est ouvert !

Prochaine réunion du comité de rédaction :

Lundi 25 mars à 20h
à l'antenne de quartier
M. Berthelot
(entrée allée du Colonel Fabien)

Depuis 1957, cent locataires, allée Lakanal et 40 allée Tolstoï, habitent des logements gérés par France Habitation. Le bien être des logements, attendus depuis longtemps, atténua les problèmes rencontrés à cette date : pas d'école, pas de transport, pas de commerçant.

Des améliorations furent apportées rapidement par la municipalité, les habitants arrivent à vivre dans un cadre agréable. Une amicale, CNL, fut créée en 1991, elle se rendra utile pour la réhabilitation qui apportera un bien être supplémentaire.

Il aura quand même fallu lutter 12 ans pour obtenir des compteurs d'eau individuels (installés en 2000), actuellement les dégradations se font dans les entrées et les escaliers. France Habitation a pris la décision de refaire les halls d'entrée et d'installer des interphones. L'amicale, avec les locataires, ne manquera pas de demander une continuité du bien être pour tous.

Jacqueline Mauduit,
Amicale CNL de France habitation

Les rencontres pour inventer notre quartier

L'avenir du quartier et sa vie sociale dépendent de l'*urbain*. Mais pas seulement !
Les relations futures des habitants au travail, aux pratiques sportives et culturelles, aux lieux de rencontres et de vie, aux services publics, ... sont autant d'enjeux dans les projets à venir. L'emploi et la formation sont au cœur de ce qui sera ou non une ambition. Nous vous proposons d'en faire le sujet de notre prochaine rencontre.

La création du quartier d'affaires de la Défense a profondément bouleversé le paysage et l'organisation de la ville autour de ce pôle qui « brasse », chaque jour, plus d'argent que nous pouvons l'imaginer. Dans le même temps la vocation industrielle de Nanterre a été mise à mal pendant ces 3 dernières décennies.

La population est-elle passée d'ouvrière de l'industrie à ouvrière du tertiaire et des services ? Rien n'est moins sûr.

En fait, notre ville a connu une expansion formidable en terme d'emplois. Si on y ajoute le quartier entier de La Défense, on peut dire que le développement est inversement proportionnel aux chocs subis dans des régions comme le Nord ou la Lorraine.

Pourtant le chômage et la précarité ont augmenté dans des proportions beaucoup trop importantes. L'écart entre les formations et les emplois proposés, représente la première cause de cette situation.

L'absence de volontarisme des pouvoirs publics pour faire valoir des exigences en matière d'emplois à l'aménageur (EPAD). Cela alors que les moyens de la collectivité ont été largement mobilisés. Dans l'ensemble des réalisations, de cette zone, les équipements de formation ne sont pas à la hauteur de l'ambition fixée pour ce lieu qui devait être le symbole de la modernité. Le seul équipement « phare » est la fac Pasqua, élitiste, payante et soumise aux grandes firmes.

Alors pour les projets à venir :

- Les jeunes vont-ils avoir leur place, dès la conception et les premiers chantiers ?
- Des objectifs précis vont-ils être proposés en matière de création d'emplois ?
- Des établissements, et des formations adaptées à notre époque et aux habitants, vont-ils être programmés ?

Et bien d'autres questions, encore, sont à examiner, pour que ce projet, Seine Arche, ne « tourne pas le dos » aux habitants !

PROCHAINE RENCONTRE PUBLIQUE

L'emploi et la formation dans les projets à venir

Lundi 29 avril à 20 Heures

A L'ANTENNE DE QUARTIER - M. BERTHELOT
ALLÉE DU COLONEL FABIEN

AVEC A L'ORDRE DU JOUR :

Quels emplois, quelles formations pour que l'aménagement Seine Arche soit utile pour les habitants et particulièrement pour les jeunes ?

Sont invités à cette rencontre :

Les habitants et salariés du quartier, les responsables associatifs et syndicaux, les responsables d'établissements de formation, et d'insertion,, des services publics de l'emploi et de la jeunesse, les élus locaux, les responsables de l'Epasa, de la Ratp et des bailleurs, ...